



SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ
16-22 SEPTEMBRE



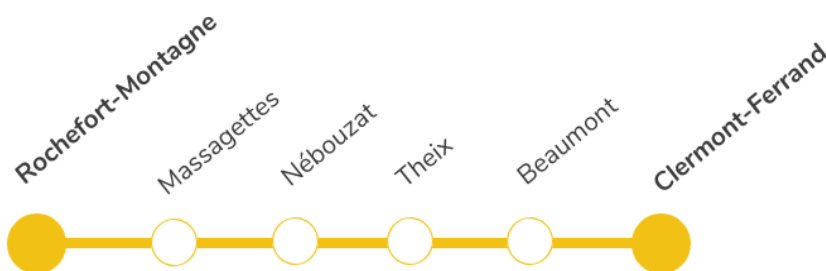
LA LIGNE COVOIT'ICI ENTRE ROCHEFORT-MONTAGNE ET CLERMONT-FERRAND :

déjà 563 inscrits, 120 trajets effectués et
2230 km covoiturés !

➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE – le 6 septembre 2019

Covoit'ici, le service de covoiturage sans réservation entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand porté par le SMTAC-AC, le Parc des Volcans d'Auvergne et Covoiturage Auvergne dresse un premier bilan de sa fréquentation. Depuis son lancement en mai dernier, la ligne de covoiturage Covoit'ici a déjà permis de réaliser 120 trajets, soit 2230 km parcourus et 278,75 kg d'émissions de CO² en moins, l'équivalent d'absorption de 9 arbres/an. L'occasion, à l'approche de la semaine européenne de la mobilité qui se tiendra du 16 au 22 septembre prochain, de faire le point sur ce mode de transport alternatif. Pour mémoire, l'objectif de ce dispositif innovant est de faciliter les déplacements des habitants des zones périurbaines et rurales situées sur le Parc des Volcans d'Auvergne, de réduire la circulation tout en contribuant à la protection de l'environnement.

Covoit'ici Rochefort-Clermont : l'équivalent d'un Clermont / Athènes effectué en seulement 4 mois !



La ligne Covoit'ici Rochefort-Clermont permet aux conducteurs et passagers de partager leurs trajets jusqu'à Beaumont ou Clermont-Ferrand, depuis les communes de Rochefort-Montagne, Massagettes, Nébouzat et Theix. Fonctionnant sans réservation, ce service de covoiturage permet ainsi la rencontre des passagers et conducteurs en temps réel, grâce aux arrêts aménagés dans chaque commune, équipés de bornes, panneaux signalétiques, abribus et places de parking. La ligne est ouverte tous les jours de 7h à 20h.



A raison de 3 allers-retours par semaine, la ligne Covoit'ici Rochefort-Clermont permet non seulement à un passager d'économiser jusqu'à 96€ / semaine (soit + 4 000€/an), mais également d'améliorer son bilan carbone.



Témoignage de Mathilde, une passagère :

« J'ai utilisé plusieurs fois Covoit'ici pour me rendre sur Clermont. Je suis toujours partie rapidement en moins de 10 minutes. Je trouve ça pratique et économique de n'avoir pas besoin de me garer en ville. Pour finir d'arriver j'utilise ma trottinette ou le bus selon la météo. »

Covoit'ici : mode d'emploi

Vous êtes passager : Il vous suffit de vous rendre à l'un des 6 arrêts aménagés entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand et d'enregistrer votre demande de covoiturage sur la borne dédiée ou par sms ou par téléphone avec l'opératrice de Covoit'ici. **C'est gratuit jusqu'à fin septembre pour les passagers : c'est le moment d'essayer !**

Vous êtes conducteur : La demande s'affiche sur le panneau lumineux placé en amont de l'arrêt. Une notification sonore vous signale la demande si vous avez l'application. Vous vous arrêtez sur le stationnement prévu près de la borne pour prendre le passager. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Un dédommagement est prévu pour le conducteur, de 1.60€ à 3€ selon le lieu de départ.

Je suis intéressé !

Vous empruntez souvent la RD. 2089 et souhaitez faire des économies, un geste pour la planète ou vous n'avez pas de véhicule?

Rejoignez la communauté Covoit'ici sur : www.covoitici.fr/rochefort-clermont

Vous pouvez voyager en toute confiance avec une assistance téléphonique gratuite, disponible 7 jours sur 7 pour vous accompagner et vous guider si besoin :

01 79 73 89 73

Covoit'ici, un réseau local qui a déjà fait ses preuves

Portée par le SMTAC-AC, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Covoiturage Auvergne, la ligne Covoit'ici Rochefort-Clermont est le 4^e réseau Covoit'ici développé en France. Cette solution de covoiturage a été créée par ecov, start-up de l'Economie Sociale et Solidaire et développée avec différents territoires et collectivités locales. <https://covoitici.fr>

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fonds européen de développement régional. Le montant de ce projet est de 443 000 €, financés pour 170 800 € par le FEDER, 100 000 € par l'Etat (FNADT) et 81 500 par l'ADEME



Contact Presse

Virginie Delage – Parc des Volcans – 04 73 65 64 00 – vdelage@parcdesvolcans.fr

Sophie OLEON Référente Covoit'ici - 07 82 76 43 51 - sophie.oleon@ecov.fr